



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
28 mai 2020 à 18h00

Ville d'Essert

L'an deux mille vingt, le vingt –huit mai à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune d'Essert dûment convoqué par voie dématérialisée et courrier le vingt mai, s'est réuni en salle du conseil municipal de la mairie-médiathèque.

Le Maire sortant, Yves GAUME procède à l'appel :

Présents : VADOT Frédéric, MOINAULT Séverine, SCHOTTEY Boris, MARAZZATO Sophie, BURGER Alain, OLOFSSON Nina, GIROD René, BARRAND Désiré, VINEY Corinne, MAZZEGA Daniel, GOZILLON Christian, LAURENT Olivier, MADONNA Myriam, BERLENDIS Christelle, BERREGAD Hafida, KOKCU Ethem, AAMOUM Maud, CUCHEROUSSET-ROBERT Delphine, MOREL Antoine, PARIS Gérard, GAUME Yves, DUFOUR Nathalie

Absents représentés : PILLODS Claudine

Absents : néant

Secrétaire de séance : MOINAULT Séverine

Monsieur René Girod, doyen d'âge du Conseil municipal, ouvre la séance à 18h00.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal, Séverine MOINAULT a été désignée pour remplir ces fonctions.

Délibération 20.08 : Election du Maire

Dossier présenté par René GIROD
Doyen d'âge

Le vote a lieu à bulletin secret – une urne est mise à disposition

Les assesseurs sont MOINAULT Séverine et PARIS Gérard

Le Procès-verbal de l'élection est annexé à la présente délibération

Le Conseil Municipal, après avoir voté à bulletin secret, élit Maire au premier tour avec 19 voix pour et 4 votes blancs

- FREDERIC VADOT

Monsieur le Maire donne lecture de la Charte e l'élu local, puis procède au vote portant sur le compte rendu du précédent conseil. Celui-ci est adopté à 5 voix pour et 18 abstentions.

Délibération 20.09 : définition du nombre d'adjoints

Dossier présenté par Frédéric VADOT
Maire

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-2 du CGCT, le conseil municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil. Le conseil municipal comportant 23 membres, le nombre d'adjoints ne peut excéder 6.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de l'élu en charge du dossier, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide:

- De fixer à 5 le nombre d'adjoints pour la commune d'ESSERT

Délibération 20.10 : Election des Adjoints

Dossier présenté par Frédéric VADOT
Maire

Le vote a lieu à bulletin secret – une urne est mise à disposition

Les assesseurs sont MOINAULT Séverine et PARIS Gérard

Le Procès-verbal de l'élection est annexé à la présente délibération

Le Conseil Municipal, après avoir voté à bulletin secret, élit au premier tour au scrutin de liste à la majorité de 19 voix pour et 4 votes blancs la liste proposée par Frédéric VADOT

Sont proclamés adjoints :

- 1er adjointe : Séverine MOINAULT
- 2ème adjoint : Boris SCHOTTEY
- 3ème adjointe : Sophie MARAZZATO
- 4ème adjoint : Alain BURGER
- 5ème adjointe : Nina OLOFSSON

Délibération 20.11 : Approbation du tableau du conseil municipal

Dossier présenté par Frédéric VADOT

Maire

En application de l'article L2121-1 II modifié par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 en son article.29, le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de l' élu en charge du dossier, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide:

- D'approuver le tableau du Conseil Municipal comme suit

Ordre	Fonction	Nom	Prénoms	Naissance
1	Maire	VADOT	FREDERIC, CLAUDE	26/04/1966
2	Première adjointe	MOINAULT	SEVERINE, SONIA	16/08/1977
3	Deuxième adjoint	SCHOTTEY	BORIS, ROMAIN, BOGDAN	04/04/1994
4	Troisième adjointe	MARAZZETO	SOPHIE, HELENE	13/10/1982
5	Quatrième adjoint	BURGER	ALAIN, JEAN, RAYMOND	16/01/1959
6	Cinquième adjointe	OLOFSSON	NINA	19/12/1977
7	Conseiller municipal	GIROD	RENE, LUCIEN	08/02/1945
8	Conseiller municipal	BARRAND	DESIRE, MAURICE, LEON	02/03/1952
9	Conseillère municipale	VINEY	CORINNE, MONIQUE, JOSE	23/01/1959
10	Conseiller municipal	MAZZEGA	DANIEL	30/08/1961
11	Conseiller municipal	GOZILLON	CHRISTIAN, RENE	01/06/1966
12	Conseiller municipal	LAURENT	OLIVIER, MARCEL, RENE	13/03/1968
13	Conseillère municipale	MADONNA	MYRIAM, BERNADETTE , ANDREE	17/09/1971
14	Conseillère municipale	BERLENDIS	CHRITELLE, MICHELLE	06/05/1972
15	Conseillère municipale	BERREGAD	HAFIDA	13/09/1975
16	Conseiller municipal	KOKCU	ETHEM, YUSUF	25/07/1976
17	Conseillère municipale	AAMOUM	MAUD, PATRICIA, NOELLE	08/05/1981
18	Conseillère municipale	CUCHEROUSET-ROBERT	DELPHINE, MICHELE	30/01/1985
19	Conseiller municipal	MOREL	ANTOINE, DJIRAWAT	10/09/1997
20	Conseiller municipal	PARIS	GERARD, LOUIS, EDOUARD	06/09/1947
21	Conseiller municipal	GAUME	YVES, JULIEN, LEON	24/06/1948
22	Conseillère municipale	PILLODS	CLAUDINE, MARCELLE	19/04/1955
23	Conseillère municipale	DUFOUR	NATHALIE, SIMOME , CLEMENTINE	19/05/1963

Délibération 20.12 : Versement de la prime exceptionnelle au titre du Décret n° 2020-570 du 14 mai 2020

Dossier présenté par Frédéric VADOT

Maire

Monsieur le Maire demande à ce que l'examen de cette délibération soit reportée. Il expose que le conseil n'est pas en mesure de délibérer sur le sujet.

Monsieur René Girod précise que cela ne présage aucunement des suites qui y seront données, il ajoute qu'il est souhaitable de pouvoir délibérer en toute connaissance du dossier d'un point de vue technique et financier.

Il expose qu'il s'agit ce soir d'un conseil d'investiture, que cette délibération n'avait pas à être inscrite à l'ordre du jour.

Yves GAUME, acquiesce et précise qu'il a souhaité l'inscrire afin de récompenser les agents de la commune qui se sont énormément investis dès le confinement pour assurer la continuité de service.

Le Maire tient à remercier, effectivement les services pour leur investissement au quotidien depuis le début de la pandémie, et notamment le personnel ayant contribué à la réouverture des écoles, périscolaire et garde pendant le temps scolaire. il souhaite également remercier les anciens élus pour avoir gardé le contact avec une partie des aînés en les appelant régulièrement , il remercie aussi le collectif SOS Masques et la mobilisation des bénévoles qui a réalisé plus de 1 500 masques distribués au moment le plus critique de l'épidémie aux essertois,, le département est également cité pour sa contribution ,sans oublier tous les essertois qui se sont mobilisés par divers gestes de solidarité et fraternité envers leurs concitoyens familles, amis et voisins, citant en exemple les animations du 20 heures dans les quartiers de la ville.

Le Maire souhaite ensuite donner la parole à Marie-Claude CHITRY-CLERC, conseillère Départementale, qui lui apporte son soutien.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs,

Le moment que nous vivons aujourd'hui est un moment fort et singulier.

Cette élection, à l'origine de l'installation de ce conseil ce soir, a d'abord été motivée par l'espoir. Vous avez levé un espoir – un espoir de changement – et cet espoir, plus que tout, vous donne une très grande responsabilité.

Car au moment où le discrédit touche l'ensemble de la classe politique, les Français restent très attachés à la relation personnelle avec leur commune, avec le maire. C'est, je crois, l'un des piliers qui subsistent dans notre pacte républicain, et cette écharpe tricolore en est l'incarnation.

Être un élu de proximité, c'est avoir un mandat de contact, un mandat de l'action concrète, des réalisations qui se voient, qui se touchent.

Être un élu de proximité, c'est gérer avec rigueur les finances publiques. L'argent que la mairie dépense, c'est notre argent, c'est le produit de nos impôts.

Être un élu de proximité, c'est être disponible et à l'écoute de ses concitoyens même si la première année la découverte de ce « nouveau monde » et des nombreux dossiers qui vont avec, va pas mal vous accaparer.

Les dossiers de la commune - mais également les projets de l'agglo et du conseil départemental puisque nous travaillons, en fonction de nos compétences, tous ensemble.

Le département est présent dans de nombreux aspects de la vie communale. Sur Essert, nous avons refait l'intégralité de la route qui traverse la commune (rd19), nous avons participé au financement des vestiaires du foot, nous avons mis à disposition un terrain pour accueillir le city stade. Chaque année, le festival « contes et compagnies » investi la salle des 3 pommes et le mois du film documentaire, la salle du logis.

Nous sommes présents également pour soutenir les essertois du plus jeune au plus âgé : avec nos assistantes maternelles, nos familles d'accueil, au travers du versement du rsa et des allocations pour les personnes âgées et/ou handicapées.

Et puis ce mandat municipal restera marqué au fer rouge par les conditions extraordinaires et, pour tout dire, dramatiques, de son début.

Nous resterons les élus qui auront dû subir, à côté de leurs concitoyens, le coronavirus, les malades et les trop nombreux décès. Et ce confinement que peu d'entre nous pensaient vivre un jour.

Là aussi le département est aux côtés de ses habitants : nous avons commandés et livrés des masques - essentiellement fabriqués à Belfort - aux communes, aux assistantes maternelles, aux personnels des ephad.

Nous avons été force de propositions et d'organisation prises pendant cette crise, notamment celles à destination des plus fragiles d'entre nous.

Nous n'oublierons pas ces jours et celle nouvelle ère qui commence.

Alors, j'appelle de mes vœux cette nouvelle renaissance essertoise et je vous souhaite, Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs les élus, un mandat passionnant dans les responsabilités spécifiques qui seront les vôtres.

Représenter sa ville ! Servir sa ville ! Quelle chance !

Je vous remercie.

Applaudissements

L'ordre du jour étant épuisé, Le Maire lève la séance.

Fin de la séance à 19H00

☪ - - - ☪

Fait à Essert, le 28/05/2020

Affiché le : 29/05/2020

Retiré le : 29/06/2020

Frédéric VADOT
Maire

